



DOSSIER COMMUNAL D'INFORMATION SUR LES RISQUES MAJEURS

Présentation de la commune :

Castelnaud Picampeau est une commune rurale de 240 habitants sur 1100 hectares dont 200 ha de bois privés. Située sur les premiers vallons du commingés son point culminant au château d'eau est à 380 m d'altitude, le point le plus bas est à la Pachère 265 m.

La commune est traversée par la route départementale n°6 reliant Cazères à l'Isle en Dodon. Pas de cours d'eau sur la commune, uniquement des petits ruisseaux éloignés des habitations. Le village est équipé d'une salle polyvalente de 150 m² et d'une école de 40 m² avec cantine 20 m². La Mairie dispose de moyens de communication (téléphone, fax, internet).

Sommaire :

- **Mouvement de terrain** page 2-3
- **Séisme** page 4-5-6
- **Feu de Forêt** page 7-8-9
- **Tempête, vent violent** page 10-11-12
- **Orages** page 13-14
- **Grand froid** page 15-16-17
- **Canicule** page 19-20-21
- **Neige, verglas** page 22-23-24
- **Matières dangereuses** page 25-26-27
- **Nucléaire** page 28

LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN et SECHERESSE

QU'EST-CE QU'UN MOUVEMENT DE TERRAIN ?

Un mouvement de terrain est un déplacement plus ou moins brutal du sol ou du sous-sol, d'origine naturelle (fonte des neiges, pluviométrie anormalement forte, ...) ou anthropique (terrassment, vibration, déboisement, exploitation de matériaux,...). Il est fonction de la nature et de la disposition des couches géologiques et est dû à des processus lents de dissolution ou d'érosion favorisés par l'action de l'eau et de l'homme.

Les mouvements de terrain sont difficilement prévisibles et constituent un danger pour les vies humaines en raison de leur intensité, de leur soudaineté et du caractère dynamique de leur déclenchement.

COMMENT SE MANIFESTE-T-IL ?

Il peut se traduire par :

- des mouvements lents et continus :
 - *affaissement plus ou moins brutal de cavités souterraines naturelles ou artificielles (mines, carrières,...),
 - *phénomènes de gonflement ou de retrait liés aux changements d'humidité de sols argileux (dessiccation lors d'une sécheresse prononcée et/ou durable, phénomènes de gonflement lorsque les conditions hydrogéologiques initiales se rétablissent),
 - *tassement des sols compressibles (vase, tourbe, argile,...) par surexploitation
 - *fluage des sols dans les collines mollassiques du Lauragais (mouvement lent de matériaux plastiques sur faible pente résultant d'une déformation gravitaire continue d'une masse de terrain non limitée par une surface de rupture clairement identifiée)

- des mouvements rapides et discontinus

- Propagation des matériaux en masse :
 - *des glissements de terrain par rupture d'un versant instable,
 - *des éboulements, chutes de blocs et de pierres
 - *des effondrements qui résultent de la rupture des appuis ou du toit d'une cavité souterraine préexistante et se produisent de façon plus ou moins brutale.

- Propagation des matériaux remaniés :
 - *coulées de boue dans les falaises des berges de la Garonne et de l'Ariège.

QUELS SONT LES RISQUES DE MOUVEMENTS DE TERRAIN DANS LA COMMUNE

A Castelnau Picampeau les habitations ne sont pas situées sur des endroits présentant des risques lors de mouvements de terrain.

L'ensemble de la commune est concerné par le phénomène de gonflement ou de retrait lié aux changements d'humidité de sols argileux (dessiccation lors d'une sécheresse prononcée et/ou durable, phénomène de gonflement lorsque les conditions hydrogéologiques initiales se rétablissent),

QUELLES SONT LES MESURES PRISES DANS LA COMMUNE

Information des population

L'ensemble de la commune est concerné par le Plan de prévention des risques naturels concernant les mouvements de terrain liés au phénomène de retrait-gonflement des sols argileux fixant notamment les nouvelles règles en matière de construction.

Le plan est consultable en mairie, toute demande de permis de construire doivent respecter ces règles.

QUE DOIT FAIRE LA POPULATION ?

En cas d'éboulement ou de chutes de pierres :

AVANT

- s'informer des risques encourus et des consignes de sauvegarde.

PENDANT

- fuir latéralement,
- gagner au plus vite les hauteurs les plus proches,
- ne pas revenir sur ses pas,
- ne pas entrer dans un bâtiment endommagé.

APRES

- évaluer les dégâts et les dangers,
- informer les autorités,
- se mettre à disposition des secours.

OU S'INFORMER ?

- DDT
- Service de Restauration des Terrains en Montagne. ONF
- Préfecture - SIRACEDPC
- DREAL
- Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)

LE RISQUE SISMIQUE

QU'EST-CE QU'UN SEISME ?

Un séisme, ou tremblement de terre, est un mouvement sur une faille qui engendre des secousses plus ou moins violentes et destructrices à la surface du sol. De manière générale, les séismes ne se produisent jamais seuls. On parle ainsi d'essaims de tremblements. Certains, petits, précèdent parfois le séisme principal, ce sont des précurseurs. D'autres, plus nombreux, le suivent pendant des jours ou des mois : ce sont les répliques qui peuvent être parfois importantes.

Les séismes peuvent être naturels ou artificiels. Ils se classent selon leur mode de génération :

Mécanisme au foyer	Séismes naturels	Séismes artificiels induits par l'activité humaine
Jeu d'une faille	<i>séismes tectoniques</i> : rupture soudaine des roches	mise en eau d'un grand barrage, exploitation de gaz, etc
Explosion	<i>séismes volcaniques</i> : fracturation des roches due à l'intrusion de magma dégazage, oscillation propre du réservoir	tirs d'exploration sismique, tirs de mines et carrières, essais nucléaires souterrains
Implosion	<i>séismes d'effondrement</i> : effondrement de cavités dans le gypse ou le calcaire effondrement lié à un grand glissement de terrain	effondrements d'anciennes mines

Remarques :

- Les séismes tectoniques sont de loin les plus courants. Ils sont bien expliqués par la tectonique des plaques.
- Les séismes volcaniques accompagnent les éruptions volcaniques. Ils servent à la prévision des éruptions.
- Exceptés les tirs nucléaires, les séismes artificiels sont généralement de petits séismes.

PAR QUOI SE CARACTERISE-T-IL :

Un séisme est caractérisé par :

- son foyer ou hypocentre : région de la faille où se produit la rupture, et d'où partent les ondes sismiques.
- son épicentre : point de la surface terrestre à la verticale du foyer, où l'intensité du séisme est la plus forte.
- **sa magnitude** : elle mesure l'énergie libérée par le séisme sur l'échelle dite de Richter. Elle est fonction de la longueur de la faille et elle est donnée par la mesure de l'amplitude maximale mesurée par les sismographes à 100 km de l'épicentre. L'échelle de Richter se compose de 9 degrés, augmenter la magnitude d'un degré revient à multiplier l'énergie libérée par 30.
- **son intensité** : qui évalue les effets et dommages du séisme en un lieu donné. Ce n'est pas une mesure objective, mais une appréciation de la manière dont le séisme se traduit en surface et dont il est perçu. On utilise habituellement l'échelle MSK qui comporte douze degrés. Le premier degré correspond à un séisme non perceptible, le douzième à un changement total du paysage. L'intensité n'est donc pas, contrairement à la magnitude, fonction uniquement du séisme, mais également du lieu où la mesure est prise. En effet, les conditions topographiques ou géologiques locales, notamment dans le cas de terrains

sédimentaires reposant sur des roches plus dures, peuvent créer des effets de site qui amplifient l'intensité d'un séisme. Sans effet de site, l'intensité d'un séisme est maximale à l'épicentre et décroît avec la distance.

- la fréquence et la durée des vibrations : ces deux paramètres ont une incidence fondamentale sur les effets en surface,
 - la faille provoquée selon qu'elle est verticale ou inclinée : elle peut se propager en surface.
- Un séisme peut se traduire à la surface terrestre par la dégradation ou la ruine des bâtiments, des décalages de la surface du sol de part et d'autre des failles, mais peut également provoquer des phénomènes annexes tels que des glissements de terrain, des chutes de blocs, une liquéfaction des sols meubles imbibés d'eau, des avalanches ou des raz-de-marée.

QUELS SONT LES RISQUES DE SEISME DANS LA COMMUNE ?

La mesure de l'intensité sismique a été définie selon les 5 zones de couleurs suivantes :

très faible (couleur jaune pâle)
faible (couleur jaune)
modéré (couleur orange)
moyen (couleur rouge)
fort (couleur violette)

A chaque niveau s'attachent des règles de construction, d'aménagement et d'exploitation.

A Castelnau Picampeau le risque sismique est très faible

LES CONSEQUENCES SUR LES PERSONNES ET LES BIENS :

D'une manière générale les séismes peuvent avoir des conséquences sur la vie humaine, l'économie et l'environnement.

Les conséquences sur l'homme : le séisme est le risque naturel majeur le plus meurtrier, tant par ses effets directs tels les chutes d'objets ou effondrements de bâtiments, que par les phénomènes qu'il peut engendrer comme les mouvements de terrain ou les raz-de-marée. De plus, outre les victimes possibles, un très grand nombre de personnes peuvent se retrouver blessées, déplacées ou sans abri.

Les conséquences économiques : si les impacts sociaux, psychologiques et politiques d'une possible catastrophe sismique en France sont difficiles à mesurer, les enjeux économiques, locaux et nationaux peuvent, en revanche, être appréhendés. Un séisme et ses éventuels phénomènes annexes peuvent engendrer la destruction, la détérioration ou l'endommagement des habitations, des usines, des ouvrages comme les ponts, routes, voies ferrées, etc., ainsi que la rupture des conduites de gaz qui peut provoquer des incendies ou des explosions. Ce phénomène est la plus grave des conséquences indirectes d'un séisme.

Les conséquences environnementales : un séisme peut se traduire en surface par des modifications du paysage, généralement modérées mais qui peuvent dans les cas extrêmes occasionner un changement total de paysage.

LES BONS COMPORTEMENTS FACE AU RISQUE DE SEISME :

AVANT

- s'informer des risques encourus et des consignes de sauvegarde,
- privilégier les constructions parasismiques,
- repérer les points de coupure de gaz, eau, électricité,

- fixer les appareils et meubles lourds,
- repérer un endroit où l'on pourra se mettre à l'abri.

PENDANT LA PREMIÈRE SECOUSSE : RESTER OU L'ON EST

- à l'intérieur : se mettre à l'abri près d'un mur, d'une colonne porteuse ou sous des meubles solides, s'éloigner des fenêtres,
- à l'extérieur : s'éloigner de ce qui peut s'effondrer (bâtiments, ponts, fils électriques), à défaut, s'abriter sous un porche,
- en voiture : s'arrêter si possible à distance de constructions et de fils électriques et ne pas descendre avant la fin de la secousse.

APRES LA PREMIÈRE SECOUSSE : EVACUER LE PLUS VITE POSSIBLE

- couper l'eau, le gaz et l'électricité, ne pas allumer de flamme et ne pas fumer. En cas de fuite de gaz, ouvrir les fenêtres et les portes et prévenir, si possible, les autorités,
- évacuer le plus rapidement possible les bâtiments ; attention il peut y avoir d'autres secousses,
- ne pas prendre l'ascenseur,
- s'éloigner de tout ce qui peut s'effondrer et écouter la radio,
- ne pas aller chercher ses enfants à l'école.

LES REFLEXES QUI SAUVENT

Pendant

Abritez-vous sous un meuble solide



Éloignez-vous des bâtiments

Après

Coupez l'électricité et le gaz



Évacuez le bâtiment

Écoutez la radio pour connaître les consignes à suivre



N'allez pas chercher vos enfants à l'école : l'école s'occupe d'eux

OU S'INFORMER ?

- Préfecture – SIRACEDPC
- DDT

- Gendarmerie
- Service Départemental d'Incendie et de Secours
- Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)
- Bureau Central Sismologique Français

Pour en savoir plus sur le risque sismique, consultez le site Internet : <http://www.prim.net/>

ou le site gouvernemental consacré au plan séisme : www.planseisme.fr

LES FEUX DE FORETS

QU'EST-CE QU'UN FEU DE FORET ?

On parle d'incendie de forêt lorsque le feu concerne une surface minimale d'**un hectare** d'un seul tenant et qu'une partie au moins des étages arbustifs et/ou arborés (parties hautes) est détruite.

Les feux de forêts sont des sinistres qui se déclarent et se propagent dans des formations pouvant être :

- des forêts : formations végétales, organisées ou spontanées, dominées par des arbres et des arbustes, d'essences forestières, d'âges divers et de densité variable;
- des formations subforestières : formations d'arbres feuillus ou de broussailles appelées maquis (formation végétale basse, fermée et dense, poussant sur des sols siliceux) ou garrigue (formation végétale basse mais plutôt ouverte et poussant sur des sols calcaires).

COMMENT SURVIENT-IL?

Pour qu'il y ait inflammation et combustion, trois facteurs doivent être réunis, chacun en proportions convenables :

- un combustible, qui peut être n'importe quel matériau pouvant brûler : végétation vivante (branches, feuilles) ou morte (aiguilles, arbres morts sur pied), infrastructures humaines implantées en zone forestière): le risque de feu est plus lié à l'état de la forêt (sécheresse, disposition des différentes strates, état d'entretien, densité, relief, teneur en eau,...) qu'aux essences elles-mêmes (chênes, conifères,...) ;
- une source externe de chaleur (flamme ou étincelle) : dans la majorité des incendies, les origines sont anthropiques (imprudence, accident, malveillance) ;
- de l'oxygène, nécessaire pour alimenter le feu : le vent accélère la progression des flammes, assèche les sols et les végétaux.

Selon le type de combustible, les conditions environnantes et le type de facteur à l'origine du déclenchement (naturel ou humain), l'éclosion d'un feu peut être très soudaine ou couvrir plusieurs jours. L'inflammabilité des végétaux est leur propriété à s'enflammer lorsqu'ils sont exposés à une source de chaleur. Elle varie fortement en fonction de la période de l'année, des conditions climatiques, de l'état de la végétation et de l'intervention humaine.

LES DIFFERENTS TYPES DE FEUX

Une fois éclos, un feu peut prendre différentes formes, chacune étant conditionnée par les caractéristiques de la végétation et les conditions climatiques (principalement la force et la direction du vent).

On distingue :

- les feux de sol, qui brûlent la matière organique contenue dans la litière, l'humus ou les tourbières. Alimentés par incandescence avec combustion, leur vitesse de propagation est faible ;
- les feux de surface, qui brûlent les strates basses de la végétation, c'est-à-dire la partie supérieure de la litière, la strate herbacée et les ligneux bas. Ils se propagent en général par rayonnement et affectent la garrigue ou les landes ;
- les feux de cimes, qui brûlent la partie supérieure des arbres (ligneux hauts) et forment une couronne de feu. Ils libèrent en général de grandes quantités d'énergie et leur vitesse de propagation est très élevée. Ils sont d'autant plus intenses et difficiles à contrôler que le vent est fort et le combustible

sec.

Ces trois types de feu peuvent se produire simultanément sur une même zone.

QUELS SONT LES RISQUES DANS LA COMMUNE :

La commune est exposée aux feux de forêt, des bois privés d'une dizaine d'hectares sont répartis sur la commune

A noter en août 2012 un feu au bois de la garenne qui a nécessité l'intervention de 3 casernes de pompiers.

Cartographie du risque (aléa + enjeux).

QUELLES SONT LES MESURES PRISES DANS LA COMMUNE :

Renforcement de la protection incendie sur les zones urbanisées par le renforcement de la conduite d'eau et la pose de bornes incendie (Ticoulet et route de gratens)

QUE DOIT FAIRE L'INDIVIDU :

AVANT

- Repérer les chemins d'évacuation, les abris ;
- prévoir les moyens de lutte (points d'eau, matériels) ;
- débroussailler ;
- vérifier l'état des fermetures, portes et volets, la toiture.

PENDANT si l'on est témoin d'un départ de feu

- informer les pompiers le plus vite et le plus précisément possible ;
- si possible attaquer le feu ;
- dans la nature, s'éloigner dos au vent ;
- si on est surpris par le front de feu, respirer à travers un linge humide; à pied, rechercher un écran (rocher, mur...); en voiture, ne pas sortir.
- Dans un bâtiment ;
ouvrir le portail du terrain;
fermer et arroser volets, portes et fenêtres ;
fermer les bouteilles de gaz ;
occulter les aérations avec des linges humides ;
rentrer les tuyaux d'arrosage.

APRES

- Éteindre les foyers résiduels

OU S'INFORMER :

- DDT
- Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt
- Service Départemental d'Incendie et de Secours
- Office National des Forêts
- Préfecture – SIRACEDPC

VUE SATELLITE DES BOIS DE LA COMMUNE



RISQUES METEOROLOGIQUES : TEMPETE, VENT VIOLENT

Un vent est estimé violent donc dangereux lorsque sa vitesse atteint 80 km/h en vent moyen et 100 km/h en rafale à l'intérieur des terres. Mais ce seuil varie selon les régions, il est par exemple plus élevé pour les régions littorales ou la région sud-est.

L'appellation " tempête " est réservée aux vents atteignant 89 km/h (force 10 Beaufort).

Le vent est un déplacement de l'air représenté par une direction (celle d'où vient le vent) et une vitesse. La vitesse est exprimée communément en km/h, mais le Système international utilise comme unité les m/s et les marins et pilotes les nœuds (1 nœud = 1,852 km/ h).

La mesure du vent est toujours une moyenne sur une période précise.

En météorologie, on utilise :

- le vent moyen sur 10 minutes mesuré à 10 mètres de hauteur
- la rafale, une moyenne sur environ 0,5 seconde (instruments utilisés par Météo-France).

Les vents forts ont plusieurs origines :

Les tempêtes

En mer, on appelle tempête une dépression atmosphérique qui génère un vent moyen supérieur à 90 km/h.

Sur terre, on parle de tempête quand la dépression génère des rafales supérieures à 90 km/h.

En France, le diamètre des tempêtes est inférieur à 1000 km. Les tempêtes venant de l'Atlantique se déplacent rapidement, jusqu'à 100 km/h. En un point, leur durée n'excède pas quelques heures.

Les orages

Ils sont à l'origine de vents forts et brefs (quelques minutes) sur une zone restreinte (quelques kilomètres carré). Les cumulonimbus, nuages caractéristiques de l'orage, animés par des mouvements verticaux puissants, créent des rafales de direction imprévisible.

En montagne

Le passage du vent sur les sommets peut créer de violentes rafales sous le vent, en contrebas.

Les trombes et tornades

Ces phénomènes tourbillonnaires sont liés aux cumulonimbus, les nuages d'orages. La trombe (quelques dizaines de mètres de diamètre) est plus petite que la tornade (quelques centaines de mètres). Leur durée de vie n'excède pas une heure, mais plusieurs phénomènes peuvent se succéder.

En météo marine, les services météorologiques diffusent, sur les zones près des côtes (jusqu'à 35 km au large), des avis de vent fort dès 50 km/h (force 7 Beaufort). Au-delà de cette bande côtière, les avis de vent fort sont diffusés à partir de 62 km/h (force 8 Beaufort, avis de coup de vent).

- **Dans les régions tropicales**
Dans ces zones, les vents forts sont générés par des phénomènes cycloniques.

Les dangers

La pression exercée par le vent sur une surface est équivalente à :

- 13 kg par m² de surface pour un vent de 50 km/ h
- 51 kg par m² de surface pour un vent de 100 km/ h
- 204 kg par m² de surface pour un vent de 200 km/ h.

Les dégâts varient selon la nature du phénomène générateur de vents. Les rafales d'orage causent des dégâts d'étendue limitée, les trombes et tornades sur une bande étroite et longue et les tempêtes sur une vaste zone.

Les dégâts causés par des vents violents :

- toitures et cheminées endommagées
- arbres arrachés
- véhicules déportés sur les routes
- coupures d'électricité et de téléphone

La circulation routière peut également être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière.

- **Conséquences et conseils**

En Vigilance orange

Conséquences possibles

Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes.

Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées.

Des branches d'arbre risquent de se rompre.

Les véhicules peuvent être déportés.

La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière.

Le fonctionnement des infrastructures des stations de ski est perturbé.

- **Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.**

Conseils de comportement

Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent.

Ne vous promenez pas en forêt et sur le littoral.

En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers.

N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.

Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.

- **Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments**

En Vigilance rouge

Conséquences possibles

Avis de tempête très violente

Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées très importantes.

Des dégâts nombreux et importants sont à attendre sur les habitations, les parcs et plantations. Les massifs forestiers peuvent être fortement touchés.

La circulation routière peut être rendue très difficile sur l'ensemble du réseau.

Les transports aériens, ferroviaires et maritimes peuvent être sérieusement affectés.

- **Le fonctionnement des infrastructures des stations de ski peut être rendu impossible**

Conseils de comportement

Dans la mesure du possible

Restez chez vous.

Mettez-vous à l'écoute de vos stations de radio locales.

Prenez contact avec vos voisins et organisez-vous.

En cas d'obligation de déplacement

Limitez-vous au strict indispensable en évitant, de préférence, les secteurs forestiers.

Signalez votre départ et votre destination à vos proches.

Pour protéger votre intégrité et votre environnement proche

Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.

- **N'intervenez en aucun cas sur les toitures et ne touchez pas à des fils électriques tombés au sol.**

Si vous êtes riverain d'un estuaire, prenez vos précautions face à des possibles inondations et surveillez la montée des eaux.

Prévoyez des moyens d'éclairages de secours et faites une réserve d'eau potable.

Si vous utilisez un dispositif d'assistance médicale (respiratoire ou autre) alimenté par électricité, prenez vos précautions en contactant l'organisme qui en assure la gestion.

- **Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.**

Des inondations importantes peuvent être à craindre aux abords des estuaires en période de marée haute.

- **De très importants dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone pendant plusieurs jours.**

OU S'INFORMER ?

- Carte de vigilance de METEO France
- Service Départemental d'Incendie et de Secours
- Préfecture – SIRACEDPC

RISQUES METEOROLOGIQUES : ORAGES

Qu'est-ce qu'un orage ?

Un orage est un phénomène atmosphérique caractérisé par un éclair et un coup de tonnerre. Il est toujours lié à la présence d'un nuage de type cumulonimbus, dit aussi nuage d'orage, et est souvent accompagné par un ensemble de phénomènes violents : rafales de vent, pluies intenses, parfois grêle, trombe et tornade.

Le cumulonimbus est un nuage d'un diamètre de 5 à 10 km, très développé verticalement, pouvant s'élever jusqu'à 16 km d'altitude. A son sommet, le cumulonimbus s'étale largement, ce qui lui donne sa forme générale d'enclume.

Un orage peut toujours être dangereux en un point donné, en raison de la puissance des phénomènes qu'il produit.

- **L'orage est généralement un phénomène de courte durée, de quelques dizaines de minutes à quelques heures. Il peut être isolé (orage près des reliefs ou causé par le réchauffement du sol en été) ou organisés en ligne (dite " ligne de grains " par les météorologistes). Par certaines conditions, des orages peuvent se régénérer, toujours au même endroit, provoquant de fortes précipitations durant plusieurs heures, conduisant à des inondations catastrophiques.**

Les dangers

La foudre est le nom donné à un éclair lorsqu'il touche le sol. Cette décharge électrique intense peut tuer un homme ou un animal, calciner un arbre ou causer des incendies.

Les pluies intenses qui accompagnent les orages peuvent causer des crues-éclaircs dévastatrices. Un cumulonimbus de 1 km de large sur 1 km de hauteur contient 1 million de litres d'eau.

La grêle, précipitations formées de petits morceaux de glace, peut dévaster en quelques minutes un vignoble ou un verger.

Le vent sous un cumulonimbus souffle par rafales violentes jusqu'à environ 140 km/h et change fréquemment de direction. Il se crée plus rarement sous la base du nuage un tourbillon de vent très dévastateur, la tornade.

•Conséquences et conseils

En Vigilance orange

Conséquences possibles

Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants. Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires.

Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.

- **Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.**

Conseils de comportement

A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent.

Ne vous abritez pas sous les arbres.

Evitez les promenades en forêts et les sorties en montagne.

Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.

- **Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.**

En Vigilance rouge

Conséquences possibles

Nombreux et vraisemblablement très violents orages, susceptibles de provoquer localement des dégâts très importants.

Localement, des dégâts très importants sont à craindre sur les habitations, les parcs, les cultures et plantations.

Les massifs forestiers peuvent localement subir de très forts dommages et peuvent être rendus vulnérables aux feux par

de très nombreux impacts de foudre.

L'habitat léger et les installations provisoires peuvent être mis en réel danger.

Des inondations de caves et points bas sont à craindre, ainsi que des crues torrentielles aux abords des ruisseaux et petites rivières.

Conseils de comportement

Dans la mesure du possible

Evitez les déplacements.

Les sorties en montagne sont particulièrement déconseillées.

En cas d'obligation de déplacement

Soyez prudents et vigilants, les conditions de circulation pouvant devenir soudainement très dangereuses.

N'hésitez pas à vous arrêter dans un lieu sûr.

Pour protéger votre intégrité et votre environnement proche

Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.

Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.

Si vous pratiquez le camping, vérifiez qu'aucun danger ne vous menace en cas de très fortes rafales de vent ou

d'inondations torrentielles soudaines. En cas de doute, réfugiez-vous, jusqu'à l'annonce d'une amélioration, dans un endroit plus sûr.

Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.

Si vous êtes dans une zone sensible aux crues torrentielles, prenez toutes les précautions nécessaires à la sauvegarde de vos biens face à la montée des eaux.

OU S'INFORMER ?

- Carte de vigilance de METEO France
- Service Départemental d'Incendie et de Secours
- Préfecture – SIRACEDPC

RISQUES METEOROLOGIQUES : GRAND FROID

Qu'est-ce qu'un " grand froid " ?

C'est un épisode de temps froid caractérisé par sa persistance, son intensité et son étendue géographique. L'épisode dure au moins deux jours. Les températures atteignent des valeurs nettement inférieures aux normales saisonnières de la région concernée.

Le grand froid, comme la canicule, constitue un danger pour la santé de tous.

En France métropolitaine, les températures les plus basses de l'hiver surviennent habituellement en janvier sur l'ensemble du pays. Mais des épisodes précoces (en décembre) ou tardifs (en mars ou en avril) sont également possibles.

Depuis novembre 2004, la carte de vigilance de Météo-France intègre le risque de grand froid.

•Depuis 2002, Météo-France participe au Plan grand froid destiné à secourir les personnes sans-abri.

Les dangers

Le grand froid diminue, souvent insidieusement, les capacités de résistance de l'organisme. Comme la canicule, le grand froid peut tuer indirectement en aggravant des pathologies déjà présentes.

Le froid affecte différemment chaque personne, selon qu'elle vit en ville ou à la montagne, au nord ou au sud de la France. Les risques sanitaires sont cependant accrus pour toutes les personnes fragiles (personnes âgées, nourrissons, convalescents) ou atteintes de maladies respiratoires ou cardiaques.

Les personnes en bonne santé peuvent également éprouver les conséquences du froid, notamment celles qui exercent un métier en extérieur (agents de la circulation, travaux du bâtiment, conducteurs de bus, chauffeurs de taxi...).

Les conséquences les plus graves

Une hypothermie ou des engelures doivent être signalés aux secours dès que possible.

L'hypothermie

Lorsque la température du corps descend en dessous de 35°C, les fonctions vitales sont en danger. Difficile à détecter dès le début, l'hypothermie touche d'abord les plus fragiles : personnes âgées ou sous traitement médicamenteux, nourrissons. Les premiers symptômes :

- une prononciation saccadée
- une difficulté à marcher
- une perte de jugement, puis confusion mentale
- une perte de coordination des membres
- un engourdissement progressif
- une perte de connaissance, puis un coma

Les engelures

Ces gelures superficielles de la peau doivent être traitées rapidement avant de dégénérer en gelures.

La peau se colore en blanc ou en jaune-gris et devient anormalement ferme ou malléable. On ressent un léger engourdissement, mais pas de douleur dans cette zone.

Non traitées, les tissus atteints deviennent noirs et peuvent se briser en cas de contact.

•Conséquences et conseils

En Vigilance orange

Conséquences possibles

Le grand froid peut mettre en danger les personnes fragilisées ou isolées, notamment les personnes âgées, handicapées,

souffrant de maladies cardiovasculaires, respiratoires, endocriniennes ou certaines pathologies oculaires, les personnes souffrant de troubles mentaux ou du syndrome de Raynaud.

Veillez particulièrement aux enfants.

Certaines prises médicamenteuses peuvent avoir des contre-indications en cas de grands froids : demandez conseil à votre médecin.

En cas de sensibilité personnelle aux gerçures (mains, lèvres), consultez un pharmacien.

Chez les sportifs et les personnes qui travaillent à l'extérieur : attention à l'hypothermie et à l'aggravation de symptômes préexistants.

Les symptômes de l'hypothermie sont progressifs : chair de poule, frissons, engourdissement des extrémités sont des

signaux d'alarme : en cas de persistance ils peuvent nécessiter une aide médicale.

•Veillez particulièrement aux moyens utilisés pour vous chauffer et à la ventilation de votre logement :

- une utilisation en continu des chauffages d'appoint ;

- une utilisation de cuisinière, braséro, etc. pour vous chauffer ;

- le fait de boucher les entrées d'air du logement ;

peuvent entraîner un risque mortel d'intoxication au monoxyde de carbone

Conseils de comportement

Evitez les expositions prolongées au froid et au vent , évitez les sorties le soir et la nuit.

Protégez-vous des courants d'air et des chocs thermiques brusques.

Habillez-vous chaudement, de plusieurs couches de vêtements, avec une couche extérieure imperméable au vent et à l'eau, couvrez-vous la tête et les mains ; ne gardez pas de vêtements humides.

De retour à l'intérieur, alimentez-vous convenablement et prenez une boisson chaude, pas de boisson alcoolisée.

Attention aux moyens utilisés pour vous chauffer : les chauffages d'appoint ne doivent pas fonctionner en continu ; ne jamais utiliser des cuisinières, braséros, etc. pour se chauffer. Ne bouchez pas les entrées d'air de votre logement.

Par ailleurs, aérez votre logement quelques minutes même en hiver. Evitez les efforts brusques.

Si vous devez prendre la route, informez-vous de l'état des routes. En cas de neige ou au verglas, ne prenez votre véhicule qu'en cas d'obligation forte. En tout cas, emmenez des boissons chaudes (thermos), des vêtements chauds et des couvertures, vos médicaments habituels, votre téléphone portable chargé.

Pour les personnes sensibles ou fragilisées : restez en contact avec votre médecin, évitez un isolement prolongé.

Si vous remarquez une personne sans abri ou en difficulté, prévenez le " 115 ".

•Pour en savoir plus, consultez les sites :

www.sante.gouv.fr et www.invs.sante.fr sur les aspects sanitaires et www.bison-fute.equipement.gouv.fr pour les conditions de circulation.

En Vigilance rouge

Conséquences possibles

Chacun d'entre nous est menacé, même les sujets en bonne santé.

Le danger est plus grand et peut être majeur pour les personnes fragilisées ou isolées, notamment les personnes âgées, handicapées, souffrant de maladies respiratoires, cardiovasculaires,

endocriniennes ou de certaines pathologies

oculaires, les personnes souffrant de troubles mentaux ou du syndrome de Raynaud.

Veillez particulièrement aux enfants.

Certaines prises médicamenteuses peuvent avoir des contre-indications en cas de grands froids : demandez conseil à votre médecin.

En cas de sensibilité personnelle aux gerçures (mains, lèvres), consultez un pharmacien.

Chez les sportifs et les personnes qui travaillent à l'extérieur : attention à l'hypothermie et à l'aggravation de symptômes préexistants.

Les symptômes de l'hypothermie sont progressifs : frissons, engourdissement des extrémités sont des signaux d'alarme qui

peuvent évoluer vers des états graves nécessitant un secours médical : dans ce cas appelez le " 15 ", le " 18 " ou le " 112 ".

•Veillez particulièrement aux moyens utilisés pour vous chauffer et à la ventilation de votre logement :

- une utilisation en continu des chauffages d'appoint ;

- une utilisation de cuisinière, braséro, etc. pour vous chauffer ;

- le fait de boucher les entrées d'air du logement ;

peuvent entraîner un risque mortel d'intoxication au monoxyde de carbone

Conseils de comportement

Pour les personnes sensibles ou fragilisées : ne sortez qu'en cas de force majeure, évitez un isolement prolongé, restez en contact avec votre médecin.

Pour tous demeurez actifs, évitez les sorties surtout le soir, la nuit et en début de matinée.

Habillez-vous chaudement, de plusieurs couches de vêtements, avec une couche extérieure imperméable au vent et à l'eau, couvrez-vous la tête et les mains ; ne gardez pas de vêtements humides.

De retour à l'intérieur assurez vous un repos prolongé, avec douche ou bain chaud, alimentez-vous convenablement,

prenez une boisson chaude, pas de boisson alcoolisée.

Attention aux moyens utilisés pour vous chauffer : les chauffages d'appoint ne doivent pas fonctionner en continu ; ne jamais utiliser des cuisinières, braséros, etc. pour se chauffer. Ne bouchez pas les entrées d'air de votre logement.

Par ailleurs, aérez votre logement quelques minutes même en hiver.

Évitez les efforts brusques.

Si vous devez prendre la route , informez-vous de l'état des routes. Si le froid est associé à la neige ou au verglas, ne

prenez votre véhicule qu'en cas d'obligation forte. En tout cas, prévoyez des boissons chaudes (thermos), des vêtements

chauds et des couvertures, vos médicaments habituels, votre téléphone portable chargé.

Si vous remarquez une personne sans abri ou en difficulté, prévenez le " 115 ".

Restez en contact avec les personnes sensibles de votre entourage.

•Pour en savoir plus, consultez les sites :

www.sante.gouv.fr et www.invs.sante.fr sur les aspects sanitaires et www.bison-fute.equipement.gouv.fr pour les conditions de circulation.

•

OU S'INFORMER ?

- Carte de vigilance de METEO France
- Service Départemental d'Incendie et de Secours
- Préfecture – SIRACEDPC

RISQUES METEOROLOGIQUES : CANICULE

Qu'est-ce qu'une canicule ?

Le mot "canicule" désigne un épisode de températures élevées, de jour comme de nuit, sur une période prolongée.

La canicule, comme le grand froid, constitue un danger pour la santé de tous.

En France, la période des fortes chaleurs pouvant donner lieu à des canicules s'étend généralement du 15 juillet au 15 août, parfois depuis la fin juin. Des jours de fortes chaleurs peuvent survenir en dehors de cette période. Toutefois avant le 15 juin ou après le 15 août, les journées chaudes ne méritent que très rarement la qualificatif de "canicule". Les nuits sont alors suffisamment longues pour que la température baisse bien avant l'aube.

•Depuis juin 2004, la carte de vigilance de Météo-France intègre le risque de canicule .

Les dangers

Une forte chaleur devient dangereuse pour la santé dès qu'elle dure plus de trois jours.

Les personnes déjà fragilisées (personnes âgées, personnes atteintes d'une maladie chronique, nourrissons, etc.) sont particulièrement vulnérables. Lors d'une canicule, elles risquent une déshydratation, l'aggravation de leur maladie chronique ou encore un coup de chaleur.

Les personnes en bonne santé (notamment les sportifs et travailleurs manuels exposés à la chaleur) ne sont cependant pas à l'abri si elles ne respectent pas quelques précautions élémentaires.

Les conséquences les plus graves

La déshydratation

Les symptômes de la déshydratation qui doivent vous alerter :

- des crampes musculaires aux bras, aux jambes, au ventre
- un épuisement qui se traduit par des étourdissements, une faiblesse, une tendance inhabituelle à l'insomnie.

Le coup de chaleur

Il doit être signalé aux secours dès que possible.

Le coup de chaleur (ou hyperthermie) survient lorsque le corps n'arrive plus à contrôler sa température qui augmente alors rapidement. On peut le repérer par :

- une agressivité inhabituelle
- une peau chaude, rouge et sèche
- des maux de tête, des nausées, des somnolences et une soif intense
- une confusion, des convulsions et une perte de connaissance

•Conséquences et conseils

En Vigilance orange

Conséquences possibles

Chacun d'entre nous est menacé, même les sujets en bonne santé.

Le danger est plus grand pour les personnes âgées, les personnes atteintes de maladie chronique ou de troubles de la santé mentale, les personnes qui prennent régulièrement des médicaments, et les personnes isolées.

Chez les sportifs et les personnes qui travaillent dehors, attention à la déshydratation et au coup de chaleur.

Veillez aussi sur les enfants.

- Les symptômes d'un coup de chaleur sont : une fièvre supérieure à 40°C, une peau chaude, rouge et sèche, des maux de tête, des nausées, une somnolence, une soif intense, une confusion, des convulsions et une perte de connaissance.**

Conseils de comportement

En cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez un médecin.

Si vous avez besoin d'aide appelez la mairie.

Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite deux fois par jour. Accompagnez les dans un endroit frais.

Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres. Aérez la nuit

Utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez. Sinon essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé (grandes surfaces, cinémas...) deux à trois heures par jour.

Mouillez vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateuse, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains.

Buvez beaucoup d'eau plusieurs fois par jour si vous êtes un adulte ou un enfant, et environ 1.5L d'eau par jour si vous êtes une personne âgée et mangez normalement.

Continuez à manger normalement.

Ne sortez pas aux heures les plus chaudes (11h-21h).

Si vous devez sortir portez un chapeau et des vêtements légers

Limitez vos activités physiques.

•Pour en savoir plus, consultez le site <http://www.sante.gouv.fr/>

En Vigilance rouge

Conséquences possibles

Chacun d'entre nous est menacé, même les sujets en bonne santé.

L'augmentation de la température peut mettre en danger les personnes à risque c'est-à-dire les personnes âgées, handicapées, atteintes de maladies chroniques ou de troubles mentaux, les personnes qui prennent régulièrement des médicaments, les personnes isolées.

Chez les sportifs et les personnes qui travaillent dehors, attention au coup de chaleur.

•Veillez aussi sur les enfants.

Conseils de comportement

En cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez un médecin.

Si vous avez besoin d'aide appelez la mairie.

Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite deux fois par jour.

Accompagnez les dans un endroit frais.

Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres. Aérez la nuit.

Utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez. Sinon essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé (grandes surfaces, cinémas...) trois heures par jour.

Mouillez vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateuse, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains.

Buvez au moins 1,5 litre d'eau par jour, même sans soif.

Continuez à manger normalement.

Ne sortez pas aux heures les plus chaudes.

Si vous devez sortir portez un chapeau et des vêtements légers.

Limitez vos activités physiques.

•Pour en savoir plus, consultez le site :

www.sante.gouv.fr

OU S'INFORMER ?

- Carte de vigilance de METEO France
- Service Départemental d'Incendie et de Secours
- **Préfecture – SIRACEDPC**

RISQUES METEOROLOGIQUES : NEIGE , VERGLAS

La neige en plaine

La neige est une précipitation solide qui tombe d'un nuage et atteint le sol lorsque la température de l'air est négative ou voisine de 0°C. Sur les massifs montagneux, il peut neiger dès fin août-début septembre au dessus de 2000 m. En plaine, des épisodes de neige se produisent fréquemment dès novembre et parfois jusqu'en mai.

On distingue 3 types de neige selon la quantité d'eau liquide qu'elle contient : sèche, humide ou mouillée. Les neiges humide et mouillée sont les plus dangereuses.

La neige sèche, fréquente en montagne, se forme par temps très froid, avec des températures inférieures à -5°C. Légère et poudreuse, elle contient peu d'eau liquide.

La neige humide ou collante est la plus fréquente en plaine. Elle tombe souvent entre 0°C et -5°C. Elle contient davantage d'eau liquide ce qui la rend lourde et pâteuse. C'est une neige aux effets dangereux : elle se compacte et adhère à la chaussée, aux câbles électriques, voire aux caténaires de la SNCF.

La neige mouillée, fréquente dans le sud de la France, tombe entre 0°C et 1°C et contient beaucoup d'eau liquide.

Qu'est-ce que le verglas ?

Le verglas est lié à une précipitation : c'est un dépôt de glace compacte provenant d'une pluie ou bruine qui se congèle en entrant en contact avec le sol. Cette eau a la particularité d'être liquide malgré sa température négative : il s'agit d'eau "surfondue". La température du sol est généralement voisine de 0°C, mais elle peut être légèrement positive.

Le verglas est plutôt rare sur nos routes, par rapport aux formations de givre ou au gel de l'eau issu de neige fondante.

Les dangers

Les régions sont diversement acclimatées à la neige. Les villes, surtout celles situées en plaine, ne sont en général pas conçues pour vivre avec de la neige. Même si l'enneigement est faible.

Les conséquences de la neige et du verglas sont surtout sensibles en plaine et en ville.

Une hauteur de neige collante de seulement quelques centimètres peut perturber gravement, voire bloquer **le trafic routier, la circulation aérienne et ferroviaire**.

Très lourde, la neige mouillée est facilement évacuée par le trafic routier, mais elle peut aussi fondre et regeler sous forme de plaques de glace.

La formation de verglas ou de plaques de glace rend le réseau routier impraticable et augmente le risque d'accidents.

L'accumulation de neige mouillée provoque aussi de sérieux dégâts. Sous le poids de cette neige très lourde, les toitures ou les serres peuvent s'effondrer et les branches d'arbres rompre.

•Conséquences et conseils

En Vigilance orange

Conséquences possibles

Des chutes de neige ou du verglas, dans des proportions importantes pour la région, sont attendus.

Les conditions de circulation peuvent devenir rapidement très difficiles sur l'ensemble du réseau, tout particulièrement en secteur forestier où des chutes d'arbres peuvent accentuer les difficultés. Les risques d'accident sont accrus.

•Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

Conseils de comportement

Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer.

Privilégiez les transports en commun.

Renseignez-vous sur les conditions de circulation auprès du centre régional d'information et de circulation routière (CRICR).

Préparez votre déplacement et votre itinéraire.

Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place.

Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.

Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux.

Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.

Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.

N'utilisez pas pour vous chauffer :

- des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero ; etc.
- les chauffages d'appoint à combustion en continu.

Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence

En Vigilance rouge

Conséquences possibles

De très importantes chutes de neige ou du verglas sont attendus, susceptibles d'affecter gravement les activités humaines et la vie économique.

Les routes risquent de devenir rapidement impraticables sur l'ensemble du réseau.

De très importants dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone pendant plusieurs jours.

•De très importantes perturbations sont à craindre concernant les transports aériens et ferroviaires.

Conseils de comportement

Dans la mesure du possible

Restez chez vous.

N'entreprenez aucun déplacement autres que ceux absolument indispensables.

Mettez-vous à l'écoute de vos stations de radio locales.

En cas d'obligation de déplacement

Renseignez vous auprès du CRICR.

Signalez votre départ et votre lieu de destination à vos proches.

Munissez vous d'équipements spéciaux.

Respectez scrupuleusement les déviations et les consignes de circulation.

Prévoyez un équipement minimum au cas où vous seriez obligés d'attendre plusieurs heures sur la route à bord de votre véhicule.

Ne quittez celui-ci sous aucun prétexte autre que sur sollicitation des sauveteurs.

Pour protéger votre intégrité et votre environnement proche

Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile,

tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux.

Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.

Protégez vos canalisations d'eau contre le gel.

Prévoyez des moyens d'éclairage de secours et faites une réserve d'eau potable.

Si vous utilisez un dispositif d'assistance médicale (respiratoire ou autre) alimenté par électricité, prenez vos précautions en contactant l'organisme qui en assure la gestion.

Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.

•N'utilisez pas pour vous chauffer :

- des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero ; etc.

- les chauffages d'appoint à combustion en continu.

Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.

OU S'INFORMER ?

- Carte de vigilance de METEO France
- Service Départemental d'Incendie et de Secours
- Préfecture – SIRACEDPC

LE RISQUE TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES

QU'EST-CE QUE LE RISQUE TMD ?

Une **matière dangereuse** est une substance qui, par ses propriétés physiques ou chimiques, ou bien par la nature des réactions qu'elle est susceptible de mettre en oeuvre, peut présenter un danger grave pour l'homme, les biens ou l'environnement. Elle peut être inflammable, toxique, explosive, corrosive ou radioactive.

Le **transport de matières dangereuses (TMD)** concerne essentiellement les voies routières (2/3 du trafic en tonnes kilomètre) et ferroviaires (1/3 du trafic) ; la voie d'eau (maritime et les réseaux de canalisation) et la voie aérienne participent à moins de 5 % du trafic.

Sur la route, le développement des infrastructures de transports, l'augmentation de la vitesse, de la capacité de transport et du trafic multiplient les risques d'accidents.

Le transport de matières dangereuses (TMD) ne concerne pas que les produits hautement toxiques, explosifs ou polluants. Il concerne également tous les produits dont nous avons régulièrement besoin comme les carburants, le gaz, les engrais (solides ou liquides), et qui, en cas d'événement, peuvent présenter des risques pour les populations ou l'environnement.

Plusieurs facteurs contribuent à rendre difficile l'évaluation du risque lié au transport de matières dangereuses, notamment :

- la diversité des dangers : les substances transportées sont multiples ; elles peuvent être inflammables, toxiques, explosives, corrosives ou radioactives ;
- la diversité des lieux d'accidents probables : autoroutes, routes départementales, voies communales, dans ou hors agglomération (75 % des accidents sur route ont lieu en rase campagne) ;
- la diversité des causes : défaillance du mode de transport, du confinement, erreur humaine...

On s'accorde à classer et identifier le risque TMD selon trois types :

- le risque TMD **rapproché** : lorsque ce risque est à proximité d'une installation soumise à un plan particulier d'intervention (c'est cette installation qui est génératrice de l'essentiel du flux de TMD) ;
- le risque TMD **diffus** : le risque se répartit sur l'ensemble du réseau routier, ferroviaire et fluvial ;
- le risque TMD **canalisation** : c'est le risque le plus facilement identifiable, dès lors qu'il est répertorié dans différents documents et localisé.

Afin de gérer au mieux ce risque, une réglementation sévère est en place depuis de nombreuses années. Elle permet la mise en œuvre d'actions de protection et de prévention.

LES DIFFERENTS MOYENS DE TRANSPORT ET LE RISQUE

Les différents moyens de transports

- Le **transport routier** est le plus exposé, car les causes d'accidents sont multiples : état du véhicule, faute de conduite du conducteur ou d'un tiers, météo...
- Le **transport ferroviaire** est plus sûr (système contrôlé automatiquement, conducteurs asservis à un ensemble de contraintes, pas de risque supplémentaire dû au brouillard, au verglas...), mais le suivi des produits reste un point difficile.
- Le **transport par voie d'eau**, fluviale ou maritime, se caractérise surtout par des déversements présentant des risques de pollution (marées noires, par exemple).
- Le **transport par canalisation** devrait en principe être le moyen le plus sûr, car les installations sont fixes et protégées ; il est utilisé pour les transports sur grande distance des hydrocarbures, des gaz combustibles et parfois des produits chimiques (canalisations privées). Toutefois des défaillances se produisent parfois, rendant possibles des accidents très meurtriers.

Aux conséquences habituelles des accidents de transports, peuvent venir se surajouter les effets du produit transporté. Alors, l'accident de TMD combine un effet primaire, immédiatement ressenti (incendie, explosion, déversement) et des effets secondaires (propagation aérienne de vapeurs toxiques, pollutions des eaux ou des sols).

Exemples de produits dangereux

- explosifs,
- gaz comprimés ou liquéfiés (oxygène, propane...),

- liquides ou solides inflammables (essence, soufre, phosphore),
- carburants ou peroxydes,
- matières toxiques (chlore, ammoniac...),
- matières infectes et répugnantes (déchets hospitaliers...),
- matières radioactives, corrosives (acides),
- produits brûlants...

Ces produits dangereux sont signalés sur les véhicules afin de permettre une identification rapide, en cas d'accident.

LES PRINCIPAUX DANGERS LIES AUX TMD

- L'explosion** : elle peut être occasionnée par un choc avec production d'étincelles (notamment pour les citernes de gaz inflammable), par l'échauffement d'une cuve de produit volatil ou comprimé, par le mélange de plusieurs produits ou par l'allumage inopiné d'artifices ou de munitions.
- L'incendie** : il peut être causé par l'échauffement anormal d'un organe du véhicule, un choc contre un obstacle (avec production d'étincelles), l'inflammation accidentelle d'une fuite, une explosion au voisinage immédiat du véhicule, voire un sabotage. 60% des accidents de TMD concernent des liquides inflammables.
- Le nuage toxique** peut être dû à une fuite de produit toxique ou au résultat d'une combustion (même d'un produit non toxique) qui se propage à distance du lieu d'accident (on définit un périmètre de danger).
- La pollution de l'atmosphère, de l'eau et du sol** a les mêmes causes que le nuage toxique. L'eau est un milieu particulièrement vulnérable. Elle propage la pollution sur de grandes distances ; l'homme en est dépendant pour sa boisson, son hygiène.

LES CAUSES DES ACCIDENTS DE TMD

- réaction spontanée ou incontrôlée de la matière (rare)
- lors d'un accident provoqué par une cause externe, la matière dangereuse est un facteur aggravant

QUELLES SONT LES MESURES PRISES ?

- information des riverains des grands axes de circulation des TMD,
- vérification des règles strictes de circulation (vitesse, stationnement...)

...

QUE DOIT FAIRE L'INDIVIDU ?

AVANT

- Reconnaître le signal d'alerte,
- Connaître les consignes de confinement.

PENDANT

Si vous êtes témoin

- donner l'alerte (sapeurs pompiers : 18 ; police : 17 ou gendarmerie), en précisant le lieu exact, la nature du moyen de transport, le nombre approximatif de victimes, le numéro du produit et le code danger, la nature du sinistre (feu, fuite, explosion...);

Si un nuage toxique vient vers vous,

- fuir si possible selon un axe perpendiculaire au vent ; inviter les autres témoins à s'éloigner,
- obéir aux consignes des services de secours,
- écouter la radio

APRES

- Si vous êtes confiné, dès que la radio annonce la fin d'alerte, aérez le local où vous êtes.

LES REFLEXES QUI SAUVENT



Enfermez-vous
dans un bâtiment



Bouchez toutes
les arrivées d'air



Ecoutez la radio
pour connaître les
consignes à suivre



N'allez pas chercher vos enfants à l'école :
l'école s'occupe d'eux

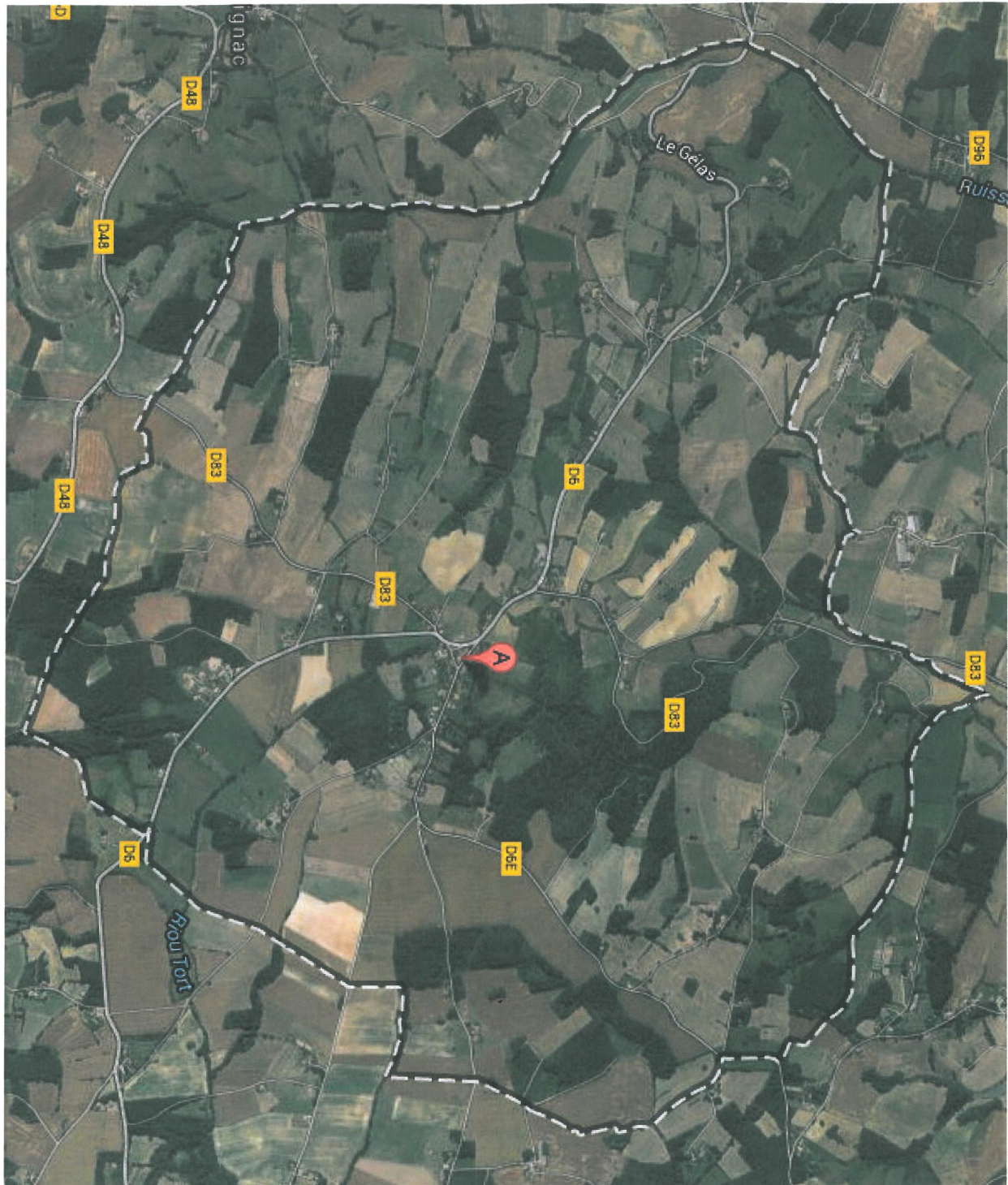


Ne téléphonez pas :
libérez les lignes
pour les secours

OU S'INFORMER?

- Préfecture – SIRACEDPC
- Service Départemental d'Incendie et de Secours
- DREAL
- DDT
- SAMU – centre anti-poison

VUE SATELLITE DES ROUTES DEPARTEMENTALES TRAVERSANT NOTRE COMMUNE



LE RISQUE NUCLEAIRE

QU'EST-CE QUE LE RISQUE NUCLEAIRE?

Un accident dans une centrale nucléaire peut engendrer des retombées radioactives transportées par le vent. Suivant les niveaux d'exposition, plusieurs actions peuvent être prescrites aux personnes susceptibles d'être exposées au risque radiologique (mise à l'abri, évacuation, restrictions de consommation d'eau et d'aliments, distribution de comprimés d'iode stable,..).

QUEL EST LE RISQUE NUCLEAIRE DANS LA COMMUNE ?

La commune n'est pas directement soumise aux effets directs d'un accident nucléaire (irradiations), car elle est située à plus de 100 Km de la centrale nucléaire la plus proche (Golfech). Des retombées radioactives peuvent néanmoins survenir et contenir de l'iode radioactif qui peut se fixer sur la glande thyroïde et augmenter le risque de cancer de cet organe. La prise de comprimés d'iodure de potassium stable protège efficacement la thyroïde par saturation, en empêchant l'iode radioactif de s'y concentrer : la thyroïde est alors préservée.

QUELLES SONT LES MESURES PRISES DANS LA COMMUNE ?

La commune s'est organisée pour distribuer les comprimés d'iodure de potassium stable conformément aux instructions transmises par le préfet.

QUE DOIT FAIRE LA POPULATION ?

AVANT

Connaître les risques, les consignes de sauvegarde et le signal d'alerte.

PENDANT

Se confiner : boucher toutes les entrées d'air (portes, fenêtres, aération, cheminées,...)

S'éloigner des portes et fenêtres

Ecouter la radio et suivre les instructions

Ne pas fumer

Ne pas aller chercher ses enfants à l'école

Ne pas téléphoner pour ne pas saturer les lignes

APRES

Ne consommer ni fruits, ni légumes, ni eau du robinet sans l'aval des autorités

Suivre les instructions des autorités en ce qui concerne la distribution de comprimé d'iode stable

OU S'INFORMER?

- Préfecture – SIRACEDPC
- Service Départemental d'Incendie et de Secours